

Catherine de Bar

Extraits de « Adorer et Adhérer », Ed du Cerf, 1994

« Tous les mystères de Jésus Christ sont renfermés dans le très saint sacrement. Toujours ils s'y renouvellent. » (p. 88).

« Ne faites qu'un acte d'adoration qui continue toujours, de même un acte d'humilité et, tâchez qu'elle subsiste. Car, si vous voulez que votre adoration soit agréable à Dieu, il faut qu'elle soit toujours accompagnée de cette sainte vertu qui vous attirera ses grâces et vous rendra digne de Son union divine. » (p. 61)

« Apprenons à vivre ici-bas comme les saints dans le ciel et à faire sur terre l'exercice que nous espérons de faire durant toute notre éternité. Aimons, adorons et possédons en nous-mêmes Dieu qui fait la gloire et la félicité des bienheureux. » (p. 62)

« Notre vœu d'adoration... nous est devenu une obligation indispensable de ne vivre que de la vie de Jésus Christ dans ce divin Mystère. Car il ne suffit pas, pour nous en acquitter, de faire nos heures d'adoration. Il faut que notre cœur l'aime et l'adore toujours et que dans toutes nos actions nous soyons toujours unies à lui... Ne nous appliquons qu'à l'aimer et à l'adorer. » (p. 63)

« Contentez vous non de ce que vous êtes, non de ce que vous sentez, mais de ce que Dieu est et qu'il sera toujours... Le reste ne vaut pas la peine qu'on y pense. Ne vous souciez que de Dieu. Tout le reste n'est rien. Alors l'âme sait une chose qui est que Dieu est et c'est là qu'elle s'arrête, ne s'amusant plus à regarder ni à réfléchir sur tout ce qui se passe en elle ou hors d'elle. N'y faisant pas même attention, elle demeure toujours en Dieu » (p. 81).

« Soyez fidèles à demeurer en la présence de Dieu sans vous mettre en peine de ne pouvoir rien faire... N'ayez point de répugnance d'être en la présence de Dieu sans rien faire, puisqu'il ne veut rien de vous que le silence et l'anéantissement. Vous ferez toujours beaucoup lorsque vous vous laisserez et abandonnerez sans réserve à sa toute-puissance. Soyez fidèles en ce point, ne vous affligez pas de vos distractions, laissez-les passer et demeurez humblement aux pieds de Jésus » (p. 97).

« Notre Seigneur Jésus Christ seul peut adorer Dieu parfaitement en esprit et en vérité, et nous ne le pouvons faire que par l'union avec lui. Le temps où nous lui sommes le plus unies, c'est après la sainte communion. Il tire alors toute notre substance en lui. Oh ! Si on pouvait voir les merveilles qui s'opèrent dans une personne qui communie ! Elle est alors toute transformée en Jésus-Christ. Jésus Christ adore Dieu en elle, et elle adore Dieu par Jésus Christ, et cette adoration peut se continuer autant qu'on veut... » (p. 59)

« La noce que Jésus-Christ veut faire avec notre âme... par l'adorable Eucharistie... Où se fait le banquet de cette noce royale ? C'est dans l'intime de votre âme qui est un palais magnifique que le Roi céleste a fait orner de ses admirables richesses qui sont ses divines vertus, ses dons et ses miséricordes. Il y a de surplus toutes les grâces et mérites de Jésus Époux qu'il donne en présent à votre âme. Les témoins de ce sacré mariage : les Personnes divines, le Père et le Saint-Esprit, et le Verbe éternel prononce cette mystérieuse parole qui se trouve dans l'Écriture sainte : « Je vous épouse en foi », parlant à votre âme. Ceci est si profond et si véritable que vous ne communiez jamais que ce saint mariage ne se renouvelle... Ne préférez rien à l'amour de Jésus Christ, mais prenez garde d'y assister sans votre habit de noce qui marque la pureté du cœur... ou pureté de nos intentions. Faisons toutes choses par rapport à la volonté divine. Cette intention tient notre âme séparée de tout ce qui n'est point Dieu et la revêt des dispositions saintes de Jésus Christ. Et pour lors, elle est revêtue de la robe nuptiale et capable d'être admise au sublime et magnifique banquet dans lequel elle est rassasiée de Dieu même avec tant d'abondance que l'âme qui l'a mangé une fois comme elle doit avec les dispositions nécessaires, n'aura jamais plus de faim des choses de la terre. Oh que l'âme qui mange en foi Jésus Christ dans la sainte hostie entend bien ce que je dis. Toutes les créatures lui deviennent insipides et elle ne peut plus prendre de délices qu'au seul goût de Jésus son Époux qu'elle trouve meilleur que le vin » (p. 102).

« La plus réelle et véritable présence de Dieu est de trouver Dieu chez nous et c'est le plus grand secret que des milliers d'âmes ne peuvent jamais découvrir parce qu'elles ne s'y disposent pas de la bonne manière... La

foi nous assure que Dieu est présent dans l'intime de nous-mêmes, non pas seulement de cette présence dont Il remplit le Ciel et la terre, mais présent de même que dans le paradis et dans notre adorable Sacrement de l'autel. Toute l'importance est de trouver ce lieu secret où il réside. Mais qui nous l'apprendra ? C'est la foi qui nous fait posséder ce trésor... Il nous faut entrer chez nous et de là passer en Jésus-Christ pour être avec Lui toutes cachées en Dieu... Jésus-Christ est entré en nous pour nous transformer en Lui. (p 38)

« Vous pouvez toujours être dans votre intérieur où résident les trois divines Personnes et partout lui rendre vos respects et vos adorations. » (p. 62)

Catherine de Bar
« Mère Mechtilde du Saint-Sacrement »
Publication Bénédictine PAX, 1922

« Sacrement, saint objet de mes brûlants soupirs, mon cœur, tout consumé du feu qui le dévore, sans cesse est à vos pieds, sans cesse vous adore, et vous renfermez seul mes plus tendres désirs » (couverture)

« Toute sa consolation était dans l'Eucharistie : 'On me parle souvent d'oraison, se disait-elle, et jamais je n'entends parler du Saint-Sacrement. Est-il donc, ou peut-il y avoir un autre moyen plus efficace pour venir à Dieu que la Sainte Eucharistie ?' » (p. 28).

« Badonviller est livré au pillage; les cris des soldats retentissent. Bientôt le bruit de leurs bottes et le cliquetis des armes résonnent dans l'escalier. Un monstre à face humaine les conduit. De son large talon, il frappe à coups redoublés contre la porte, qui tombe fracassée à l'intérieur de la salle. Mais du contrecoup, le malheureux est renversé, tandis qu'une force invisible retient ses compagnons sur le seuil. La vue de ces quarante religieuses, prosternées devant la Sainte Hostie, plus semblables dans leur immobilité à des statues qu'à des créatures humaines, leur impose. Aucun n'ose s'avancer. Saisis d'une subite terreur, ils reculent et s'enfuient en désordre. A peine remises de leur effroi, barricadées pour plus de sûreté, ces pieuses filles apprennent l'arrivée du général Briegfeld. On le connaît comme un luthérien fanatique, un homme violent qu'il faut craindre. Il se présente à la porte du sanctuaire improvisé. On lui ouvre ; toutes les religieuses à genoux, le voile baissé, sont prosternées dans la prière. D'un ton impérieux, il leur ordonne de lever leurs voiles ; elles s'en excusent ; il réitère son ordre avec colère. La Mère Saint-Jean obéit la première. A la vue de ce visage tout empreint de noblesse et rayonnant de vertu, le courroux du barbare tombe, sa voix s'adoucit; il prie les Sœurs de se relever, les rassure et leur promet protection. Il tint parole, et durant son séjour à Badonviller, il leur envoya des vivres en telle abondance que le superflu permit de soulager les pauvres. C'est ainsi que ces saintes filles, grâce à la Providence et au sang-froid de leur jeune supérieure, trouvèrent la vie où, selon toutes les apparences, elles devaient trouver la mort. (p. 33-34)

« Il est intéressant de dire en quelle circonstance les quatre donatrices furent amenées à jeter les bases de l'institut de l'Adoration perpétuelle. Se trouvant chez Madame de Boves, la Mère Mechtilde y vit un tableau représentant une cérémonie païenne, où des prêtres et prêtresses adoraient une idole en tenant un flambeau à la main, et des vestales entretenaient le feu sacré. Saisie, en présence de cette toile, d'une profonde émotion, la vénérable Mère ne put se retenir de dire à la marquise : « Madame, les idolâtres seront un jour notre condamnation et celle des chrétiens qui, dans les églises, ont si peu de respect pour le Très Saint-Sacrement. Hé ! que ne faisons-nous pour Dieu ce que ces païens faisaient pour leurs fausses divinités! Pourquoi, dans sa maison où continuellement il habite, ne serait-il pas continuellement adoré ? Pourquoi les vierges de la terre ne chanteraient-elles pas perpétuellement le cantique des anges devant ses autels ? Pourquoi les sentinelles d'Israël ne veilleraient-elles pas jour et nuit, sans jamais se lasser, autour du trône du Salomon de la loi nouvelle ? » (p. 82).

chapitre 17 : « But spécial de l'Institut. Pratique propres à en maintenir l'esprit. »

Quelques jours après la cérémonie du 12 mars, la Mère Mechtilde disait à ses filles : « Cet institut a été établi en l'honneur et à la gloire du très Saint-Sacrement de l'autel. Tous les jours, cet adorable Sacrement est profané par les mépris, les irrévérences et les impiétés des hommes. Jusqu'à la fin des siècles, il sera déshonoré de mille manières diverses et par toutes sortes de personnes ; il est et sera surtout outragé par la malice infernale des sorciers et des magiciens qui sans cesse renouvellent sur la sainte Hostie leurs abominations et leurs sacrilèges. La réparation de tous ces crimes, voilà la fin de l'Institut. L'intention de celle qui en a reçu la fondation est donc de le rendre tout à Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie. Elle veut,

autant qu'il lui sera possible, procurer à votre divin Sauveur des victimes qui s'immolent à sa grandeur abaissée et anéantie sur l'autel, et qui s'offrent à lui, en réparation des offenses et des mépris que reçoit dans cet auguste mystère sa souveraine Majesté ».

Voici maintenant comment la Vénérable Fondatrice établit les pratiques et les exercices de l'adoration.

A l'exemple de Notre-Seigneur, la Fille du Saint-Sacrement sera adoratrice, réparatrice et victime. Adoratrice en esprit et en vérité, elle cherchera uniquement la gloire de Dieu le Père ; elle réparera ses propres péchés et ceux de tous les hommes, en faisant de sa vie entière une expiation continuelle et s'efforcera de rendre à Dieu l'honneur que les offenses des hommes lui ravissent.

Les pratiques extérieures destinées à soutenir ces obligations subsistent encore aujourd'hui dans l'institut, telles que les régla la Mère Mechtilde. A chaque heure du jour et de la nuit, annoncée par cinq coups de la plus grosse cloche, les religieuses doivent dire : « Loué et adoré soit à jamais le très Saint-Sacrement de l'autel ». Elles prononcent ces paroles en s'éveillant, elles s'en servent en guise de salut, elles les répètent au commencement de tous leurs exercices, elles les écrivent en tête de leurs lettres, elles les portent gravées sur l'anneau de leur profession et sur le petit ostensor qui est leur insigne bénit. (...)

A ces dispositions, la Mère Mechtilde ajoute deux obligations qu'elle déclare indispensables, et dont la suppression serait, disait-elle, la destruction de l'institut. Ce sont l'office et la messe du Saint-Sacrement le jeudi, ensuite l'exposition solennelle du Saint-Sacrement tous les jeudis et aux grandes fêtes.

Parmi toutes les solennités liturgiques, celle de la Fête-Dieu et de son Octave éveille l'enthousiasme de la vénérable Mère. « C'est ici, s'écrie-t-elle, le jour des jours, la fête des fêtes pour les Filles du Saint-Sacrement. C'est le triomphe du Fils de Dieu humilié sous les espèces du pain et du vin ; c'est la joie du ciel et la complaisance du Père éternel qui reçoit plus de gloire de ce mystère que de tous des sacrifices qui lui ont été présentés ». Puis la sainte Fondatrice engage ses filles à s'y préparer longtemps à l'avance pour se mettre en état de recueillir avec plus de fruits que tous les autres chrétiens les bénédictions que le ciel déverse sur la terre en cette incomparable fête et pendant son octave. (...)

Parce que la dévotion à Notre-Seigneur ne peut se séparer de la dévotion à sa Mère, que l'adoration ne peut mieux s'exercer que par l'entremise de cette Vierge puissante, la Fondatrice voulut aussitôt réaliser la vision qu'elle avait eue de la Mère de Dieu, revêtue des insignes d'Abbesse ; elle fit représenter une « Notre-Dame » tenant sur le bras droit l'Enfant Jésus, de ta main gauche une crosse, et le 22 août 1654, elle la fit bénir et poser dans le chœur à la place abbatiale (...) » (pages 97-102).

« Un bref, rendu le 11 août 1664, par le cardinal Chigi, permet l'Office du Saint-Sacrement tous les jeudis ; il approuve en outre que les Filles du Saint-Sacrement ajoutent aux vœux qui sont prescrits par la Règle de Saint Benoît, le vœu de se tenir perpétuellement le jour et la nuit, à tour de rôle, en prières devant le Saint-Sacrement, avec l'intention de réparer, par ces continuelles adorations, les profanations commises contre l'adorable Mystère ». (p. 134)